



Munich Personal RePEc Archive

Social constructivism, Evolution of the economics profession, and design for its radical reform

Yefimov, Vladimir

Independent researcher

10 February 2014

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/54594/>

MPRA Paper No. 54594, posted 19 Mar 2014 14:34 UTC

Constructivisme social en économie, évolution de la profession d'économiste et projet pour sa réforme radicale

Vladimir Yefimov

Abstract

This paper proposes to reconsider the methodology (in the first part of the paper) and the history (in the second part of the paper) of economics on the basis of the constructivist institutionalism practiced at present in political science (Hay, 2006). In this kind of institutionalism, actors are both strategic and socialized (Ibid., p. 58), their actions are oriented to success and at the same time to reaching understanding of others (Habermas, 1984). The constructivist institutionalism considers interests as social constructions and thus interests “cannot serve as proxies for material factors” (Hay, 2006, p. 64). Actors’ desires, preferences, and motivations “are irredeemably ideational, reflecting a normative (indeed moral, ethical, and political) orientation towards the context in which they will have to be realized” (Ibid., p. 63-64). The constructivist institutionalism stress attention on the ideational foundations of institutions. According to it, ideas can exert an independent path dependent effect on the development of institutions. At last but not the least, in the framework of the constructivist institutionalist paradigm, institutions are considered to be “the subject and focus of political struggle” (Ibid., p. 64), the distribution of power influences the institutional change, and existing institutions influence the distribution of power. The constructivist institutionalism is closely linked with discursive approach, which is based on a model of man where “the person is considered not only as agent but also as watcher, commentator and critic” (Harré and Secord, 1972, p. 91). It means that the rule as an element of an institution “‘exists’ in and through the practice of citing it and invoking it in the course of training, in the course of enjoining others to follow it, and in the course of telling them they have not followed it, or not followed it correctly. All of these things are said to others and to oneself, and are heard being said by others” (Bloor, 1997, p. 33). The constructivist institutionalism “draws attention to the role of business in proselytizing and sponsoring new and/or alternative economic theories” (Hay, 2006, p. 68).

In the third part of the paper a project for the economics profession is presented, which I call discursive troika. Economics, as Discursive Troika, is an inquiry, a policy development activity and a social philosophy. All of them must be based on discursive ontology (Harré, Gillett, 1994, p. 29). What we have to investigate in economics are not things and events, but discourses consisting of speech acts. Instead of looking for causal relations, economists have to try to reveal rules of human behaviour. In this respect the economist has to enter into a discourse with economic actors in order “to know what a situation means to a person and not just what the situation is (say, according to a description in terms of its physical characteristics as there are seen by an observer) if we are to understand what that person is doing” (Ibid., p. 21). Analysis of speech acts should be supplemented by the study of document acts (Smith, 2013). So economics, as an investigative activity, represents discourse/text analysis, and this is the first element of the discursive troika. John Dewey thought that “inquiry, indeed, is a work which devolves upon experts. But their expertness is not shown in framing and executing policies, but in discovering and making known the facts

upon which the former depend. It is not necessary that the many should have the knowledge and skill to carry on the needed investigations; what is required is that they have the ability to judge of the bearing of the knowledge supplied by others upon common concerns” (Dewey, 1927, p. 208). This type of policy development activity is now called discursive (Dryzek, 1990) or deliberative (Cavalier, 2011) democracy, and this is the second element of the discursive troika. Any policy development is inevitably accompanied by conflicts. John Commons thought that they may be efficiently solved “when representatives of conflicting organized economic interests, instead of politicians or lawyers, agree voluntarily on the working rules of their collective action in control of individual action” (Commons, 1950, p.24). The necessary condition of this efficiency is argumentational integrity of participants (Ulrich, 2008, p. 67 – 78), which is linked with the third element of the discursive troika called discourse ethics (Habermas, 1986, 1995). Without deliberative democracy there is no demand by the public for non-deviated inquiry and no large-scale supply of research by economists, as they will not be given the opportunity to conduct their research-investigation. Neither discursive inquiry nor deliberative democracy is possible without discourse ethics.

1. Le paradigme constructiviste pour la science économique

La majorité des économistes orthodoxes d’aujourd’hui sont poppériens (Blaug, 1994), ou autrement dit post-positivistes. La plupart des économistes hétérodoxes sont partisans du réalisme critique (Lee, 2009, 2012). Le constructivisme (Berger et Luckmann, 1996 ; Kukla, 2000 ; Gergen, 2001 ; Burr, 2003 ; Schmidt, 2007), qui est l’alternative au post-positivisme et au réalisme critique, est ignoré par la profession actuelle des économistes dans leurs pratiques de recherche¹. Les rares méthodologues économiques (Hands, 2001 ; Mouchot, 2003) et les historiens de la pensée économique (Weintraub, 1999) qui considèrent le constructivisme dans leurs ouvrages, le traitent de façon assez limitée. Pour eux le constructivisme n’est qu’exclusivement une philosophie des sciences basée sur l’idée de la construction sociale des connaissances. Pourtant le constructivisme en sciences sociales souligne également la construction sociale de la réalité sociale, et considère comment cette construction se réalise. De cette façon, le constructivisme n’est pas seulement une épistémologie particulière, mais il propose également une ontologie. Cette ontologie est institutionnelle et discursive.

Suivant le constructivisme social, « l’institutionnalisation se manifeste chaque fois que des classes d’acteurs effectuent une typification réciproque d’actions habituelles <...> chacune de ces typifications est une institution » (Berger et Luckmann, 1991, p. 72). Le constructivisme social voit la source des régularités sociales dans ces typifications réciproques, et de cette façon il exige d’étudier les institutions non comme l’arrière-plan de l’économie mais comme son premier plan. En plus de la notion de « typification », le constructivisme social utilise les concepts d’« accoutumance » et de « sens » (*meaning*). Les « processus d’accoutumance précèdent toute institutionnalisation » (Ibid., p. 71). Il n’est pas suffisant de définir les institutions uniquement comme des règles, mais suivant le constructivisme social, on les voit comme des règles devenues habitudes. « En terme des sens accordés par l’homme à son activité, l’accoutumance rend inutile de redéfinir chaque situation de nouveau »

¹ Une comparaison des post-positivisme, réalisme critique et social constructivisme est fait dans (Alvesson and Skölder, 2009, ch. 2).

(Idem.), et à partir du sens de la situation, il utilise la règle qui correspond à cette situation. Ces « sens ne sont pas spécifiques à l'individu, mais socialement articulés et partagés » (Ibid., p. 82). Ces sens sont les croyances ou la « connaissance » liée avec les règles. Cette « connaissance » sert également à la légitimation (*l'explication et la justification*) de l'ordre institutionnel (Ibid. p. 111). L'ordre institutionnel ne peut être compris qu'en termes de cette « connaissance », d'où il « s'ensuit que l'analyse d'une telle 'connaissance' est essentielle pour une analyse de l'ordre institutionnel en question » (Ibid., p. 82).

Du fait que les interactions sociales passent par l'intermédiaire de la langue, les conversations doivent être considérées comme « la réalité sociale primaire » (Van Langenhove, 2010, pp. 63 – 120), et c'est ce qui doit être étudié. Pour ce faire, « l'expérimentateur ou l'observateur doit entrer dans le discours des personnes étudiées et essayer de comprendre le monde cognitif du sujet » (Harré, Gillett, 1994, p. 21). Le chercheur doit « apprendre ce que signifie une situation pour la personne étudiée, et non pas seulement ce que cette situation est (<...> telle qu'elle est vue par l'observateur), si nous voulons comprendre ce que la personne fait » (Ibid). Rom Harré utilise la notion de connaissance sociale qui est principalement la connaissance des règles et des conventions. Selon lui, « la capacité d'une personne à agir et rendre compte de ce qui a été fait dépend de son stock de connaissance sociale » (Van Langenhove, 2010, p. 11). La connaissance sociale partagée dans une communauté donnée est la source des régularités sociales qui peuvent être observées dans cette communauté. Comme Rom Harré l'a écrit : « Si l'on veut expliquer certains phénomènes sociaux, on pourrait dire que c'était la règle ou la convention qui sont à leur origine » (Ibid, p. 264). Il estime que deux capacités des êtres humains les différencient des animaux : la langue et l'auto-surveillance. Les acteurs engagés dans les interactions sociales utilisent inévitablement la langue, et cela « suppose la continuité ininterrompue entre la pensée and l'action » (Ibid, p. 12). Pour lui, « la personne n'est pas seulement l'agent, mais également l'observateur, le commentateur et le critique » (Ibid, p. 13). Cela signifie que « la règle 'existe' à l'intérieur et au travers de la pratique de la citation de cette règle, et de son appellation lors de l'entraînement, en enjoignant les autres à suivre cette règle, et en leur disant qu'ils ne l'ont pas suivie, ou qu'ils ne l'ont pas suivie correctement. Toutes ces choses sont dites aux autres et à soi-même, et on les entend dites par d'autres... La règle est utilisée par les acteurs eux-mêmes de telle façon que le phénomène de suivre cette règle n'est pas distinct de la description qu'on en donne » (Bloor, 1997, pp. 33–34). De cette façon, « l'institution est une pratique autoréférentielle, [et] l'objet de la conversation, notamment ce qui fournit la réalité à laquelle elle fait référence, est une seule et même chose avec les actes de référence » (Ibid, p. 34). C'est dans ce fait que réside la différence cardinale entre la réalité naturelle et la réalité sociale. La description des processus physiques et biologiques peut être plus exacte ou, suivant le degré de rigueur des observations et des expériences, moins exacte, et cela est lié au fait que les propriétés de ces processus ne dépendent pas de ce que nous pensons à leur propos. Par contre, « l'objet social » est basé sur les descriptions que les acteurs liés à cet objet donnent de celui-ci. Il n'existe pas indépendamment de ce que croient les acteurs liés à cet objet, et de la façon dont ils expriment par des paroles leurs croyances à son propos. De cette façon, « le suivi correct d'une règle ne peut pas être décrit plus précisément que la description de comment il faut suivre cette règle »

(Ibid, p. 35). Le chercheur qui étudie une institution n'a qu'à emprunter aux acteurs cette description pour comprendre le fonctionnement de cette institution.

Ce type d'étude prévoit l'observation proche (« ethnographique ») pratiquée dans le passé par l'école historique allemande (Gustav Schmoller) et l'école institutionnelle de Wisconsin (John Commons). Les hétérodoxes actuels (post-keynésiens, marxistes, régulationnistes, conventionnalistes, socio-économistes) qui voient les institutions comme l'arrière-plan de l'économie, se contentent dans leur recherche de l'observation lointaine et n'exercent pas la collecte d'informations *détaillées* à propos des *règles et des croyances qui les soutiennent*. De ce point de vue, on peut considérer que les orthodoxes et la plupart des hétérodoxes actuels se trouvent dans le même paradigme qui ne permet pas d'obtenir une compréhension de la réalité économique suffisante pour avoir la possibilité d'expliquer les phénomènes économiques et de prévoir l'arrivée de phénomènes comme celui de la crise démarrée en 2007. Les quelques personnes qui ont réussi de le faire ont fait leur recherche dans le cadre d'un autre paradigme, celui de l'institutionnalisme constructiviste, sans peut-être le savoir. Le passage de la communauté des économistes vers ce paradigme exigerait une réforme institutionnelle radicale de la profession.

2. Vers l'histoire constructiviste de la profession des économistes

La Figure ci-dessous reflète la représentation constructiviste de l'évolution de la discipline scientifique. Dans un processus de recherche scientifique, l'objet de recherche et le chercheur avec ses « instruments » ne sont pas séparés, mais ils constituent ensemble la situation expérimentale. La représentation présentée sur la figure prévoit que le destin des idées et des théories, qui sont construites sur la base des observations et des expériences par le chercheur, n'est pas déterminé exclusivement par les vérifications et/ou falsifications de la communauté des chercheurs mais par une communauté plus large d'évaluateurs. En plus des membres de la communauté scientifique, cette communauté comprend des administrateurs, des politiques et des segments concernés du public.

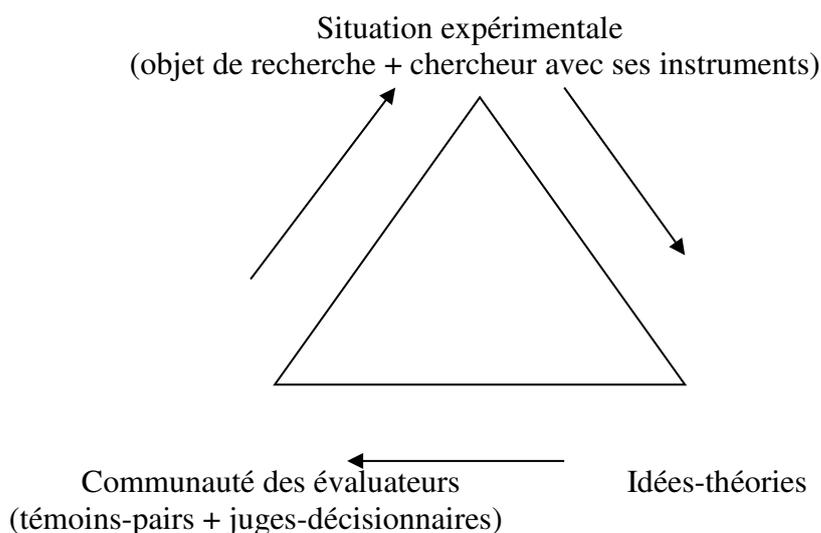


Fig. Représentation constructiviste de l'évolution de la discipline scientifique

Les évaluateurs peuvent être divisés en deux catégories : les témoins et les juges. La différence entre ces deux catégories consiste dans leurs rôles respectifs dans la procédure des évaluations : les premiers expriment juste leur opinion à propos des idées et des théories évaluées, et les seconds, prenant ou ne prenant pas en considération ces opinions, prennent les décisions concernant le destin des idées et des théories et de l'avenir de la situation expérimentale elle-même. La plupart des membres de la communauté scientifique, sauf ceux qui détiennent le pouvoir dans cette communauté, rentre dans la catégorie des témoins. La représentation constructiviste de la recherche scientifique ne conduit pas vers le relativisme et ne contredit pas l'objectivité de la recherche si la situation expérimentale est construite de telle façon que l'objet d'étude soit capable de « résister » aux idées et aux théories exprimées par le chercheur à son sujet. Si dans la représentation traditionnelle de la recherche scientifique le chercheur était seul dans la quête de la vérité comme d'une copie plus en moins exacte de la réalité, dans la représentation constructiviste c'est la communauté scientifique qui cherche à trouver un accord à propos des idées et des théories qui exigent encore une approbation par les membres influents de la communauté des évaluateurs. C'est l'institution de chaque discipline scientifique qui détermine les règles de cette évaluation. *Le point de départ de ces règles dans les sciences naturelles est la « résistance » des objets d'étude aux idées et théories évaluées. Cela n'est pas le cas dans les sciences économiques.* A l'heure actuelle, la majorité des économistes ne considèrent pas dans leurs recherches les acteurs comme faisant partie de leurs objets d'étude, alors que ceux-ci sont porteurs des règles et des croyances à propos de ces règles. Dans la plupart des cas ils ignorent les détails des institutions, en les considérant au mieux comme un arrière-plan de l'économie, et ils concentrent leur attention sur les caractéristiques quantitatives ou/et qualitatives plus au moins synthétiques de l'économie. De cette façon, la source des régularités en économie (les règles et les croyances qui les soutiennent) n'est pas mise au centre de la recherche, d'où proviennent leurs maigres résultats.

La naissance de la science économique en 17^{ème} siècle peut être liée avec le nom de Pierre de Boisguilbert. Il créait des situations expérimentales en parcourant « sans cesse la campagne en quête des renseignements, interrogeant tous les laboureurs qu'il rencontrait sur son chemin. Il se documentait également auprès des riches négociants et capitalistes de Rouen » (Hecht, 1966, p. 154). Ces situations expérimentales lui ont permis d'écrire son livre *Le Détail de la France* (publié en 1695), dont l'une des idées duquel était le *laissez faire*. Ce livre reçut un accueil très réservé de la part du public (« témoins-pairs ») « par suite de la difficulté d'y entendre une infinité de choses, 'exposées en termes très obscurs et de manière peu suivie' » (Ibid., p. 159), et le gouvernement (« juges-décisionnaires ») en restant hostile à cette publication, a ordonné en 1701 de supprimer les exemplaires de ce livre (Ibid., p. 159). La discipline économique a reçu son développement non pas à partir de Boisguilbert, mais de Quesnay. Ce sont les physiocrates qui ont basé la discipline sur le concept des lois économiques naturelles qui devraient être étudiées de façon abstraite, sans le recours aux expérimentations ni même aux observations approfondies. Paradoxalement, ce sont eux qui ont utilisé les premiers le terme de « science économique », et en même temps l'attribut principal de la science, la situation expérimentale, a dégénéré chez les physiocrates en perdant « l'objet de recherche ». De cette façon les physiocrates ont lancé non pas une science économique

mais la philosophie économique libérale (future orthodoxie), qui a reçu son développement dans le livre *La richesse des nations* de Smith. Le succès extraordinaire de ce livre était dû à deux raisons. Premièrement, Smith a donné aux idées des physiocrates la forme de la discipline enseignée à l'époque aux universités : la philosophie morale et politique. Deuxièmement, cette discipline était très demandée et soutenue par les industriels (« juges-décisionnaires »). Au 19^{ème} siècle, avec « la montée en puissance de l'industrialisation, les industriels trouvent dans les travaux de Smith et Say une justification de leurs activités, une validation de leur richesse matérielle et de soutien 'scientifique' des principes du laissez-faire et de la non-intervention du gouvernement » (Sage, 2009, p. 23). L'historienne américaine, Elizabeth Sage, relie la naissance de la profession d'économiste en France avec l'existence de la question sociale au 19^{ème} siècle suscitée par l'émergence du capitalisme industriel. Sage a découvert que « l'économie politique [française] au cours du 19^{ème} siècle a vu de bonnes opportunités pour la professionnalisation de cette discipline, et s'est efforcée d'obtenir un statut scientifique et de pouvoir, en essayant de se protéger des connaissances non désirées - toutes ces connaissances résumées par le terme 'la question sociale' - qui semblaient invalider sa prétention à être la science » (Ibid., p. 6). Elle a découvert également que « ce furent les industriels [eux-mêmes] qui offrirent la description de la question sociale et des suggestions pour sa résolution, que les économistes à leur tour ont étudiées, promues et intégrées dans leur science » (Ibid., p. 7). Aux Etats-Unis, au milieu du 19^{ème} siècle, la situation dans la discipline économique était assez similaire à celle de la France : « les membres de l'école dite cléricale des économistes académiques <...> travaillaient étroitement avec un groupe de puissants et riches hommes d'affaires <...>. Leur objectif commun était l'installation du système de la science économique américaine prônant le 'laissez-faire' » (Furner, 1975, p. 37). A la fin du 19^{ème} et au début du 20^{ème} siècle, le contrôle extérieur par la communauté des hommes d'affaires de l'institutionnalisation de la profession d'économiste dans ce pays fut très fort.

Nous pouvons constater que tous les courants de la pensée économique pratiqués au 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle étaient étroitement liés avec la question sociale. Le courant en provenance d'Adam Smith prônait une position passive (ne rien faire) envers cette question. Le marxisme prônait une solution radicale de cette question par l'abolition du capitalisme. Par contre, les écoles de Schmoller et de Commons proposaient des solutions à cette question dans le cadre du capitalisme, sur la base d'études détaillées des manifestations de cette question (Grimmer-Solem, 2003 ; Rutherford, 2012). Les attaques politiques sur les économistes progressistes comme le maître de John Commons, Richard Ely, « ont conduit ces derniers à restreindre leur activité académique sur des terrains intellectuels 'sécurisés' ». A partir de cette époque, l'économie néo-classique, et surtout sous sa forme mathématique, était idéale pour servir un tel terrain. C'est la raison pour laquelle elle est devenue « une stratégie de recherche attractive pour les économistes américains, particulièrement pour les jeunes générations qui devaient se faire une position universitaire » (Fourcade, 2009, pp. 79 – 80). Les intérêts purement politiques et économiques qui étaient derrière ces attaques étaient camouflés par le discours fallacieux sur la nécessité de passer du plaidoyer (*advocacy*) à l'objectivité. Ce passage signifiait en réalité *le refus d'étudier objectivement la réalité* afin de résoudre certains problèmes socio-politico-économiques brûlants en faveur de *l'étude de constructions abstraites de mondes imaginaires* légitimant le statu quo et évitant d'aborder

des sujets dérangeants pour l'establishment. Le financement sélectif de la recherche économique de la part des universités, du gouvernement, de la communauté des affaires et des fondations caritatives jouait également un rôle important pour la diminution graduelle des courants de la pensée économique différents de l'économie néo-classique et considérés comme dérangeants (Goodwin, 1998, pp. 54, 78 – 79).

Au croisement des 19^{ème} et 20^{ème} siècles, il y avait toutefois deux îlots de la science économique : l'école de Schmoller et celle de Commons. Entre les deux guerres il y avait un renforcement de la profession (l'institution) des économistes comme enseignants de la philosophie économique libérale. La philosophie économique anti-libérale (future hétérodoxie) n'était présente que très faiblement dans la profession. Après la seconde guerre mondiale une intégration du Keynésianisme dans le courant dominant en économie a eu lieu à cause de la crise économique d'avant-guerre. La théorie du multiplicateur de Keynes n'a pas véritablement expliqué la crise des années trente, mais elle servait de justification pour la politique économique des gouvernements de la régulation du capitalisme profondément instable (Cohen, 2009, p. 127). Comme l'a souligné Schumpeter, la définition des notions fondamentales de la *Théorie générale* de Keynes (propension à consommer, attitude envers la liquidité, efficacité marginale du capital) n'a été précédée par aucune recherche empirique (Schumpeter, 1983, p. 74). Keynes, élève de Marshall, est également touché par la méthodologie de J.S. Mill, et le mot peut-être le plus souvent utilisé dans le texte de sa *Théorie générale* est « supposons ». Le message de Schmoller et de Commons à propos de la régulation du capitalisme était déjà oublié, et le message de Keynes fut reçu comme une révélation. Quand Keynes est venu à Washington en 1934, il a vu que « le gouvernement [américain] lui-même devint subitement un investisseur économique important » ; « ainsi quand la *Théorie générale* parut en 1936, elle apportait moins un nouveau programme d'action radicale qu'une défense de l'action déjà entreprise » (Heilbroner, 1971, p. 261).

En ce qui concerne l'institutionnalisation de l'économie politique marxiste, elle ne s'est réalisée totalement que dans les pays socialistes. Avant la chute des régimes communistes, certains îlots de l'économie politique marxiste existaient dans les pays occidentaux, y compris au sein des universités. Thierry Pouch dans son livre, *Les économistes français et le marxisme. Apogée et déclin d'un discours critique (1950 – 2000)*, situe l'apogée du marxisme en économie en France de 1961 à 1978. C'est à cette époque qu'a eu lieu l'entrée du marxisme dans les universités : « Les marxistes occupent à ce moment de l'histoire universitaire de la science économique, une position favorable. Ils savent que la jeunesse étudiante s'est radicalisée et la théorie orthodoxe est sur la défensive » (Pouch, 2001, p. 83). La demande de l'économie politique marxiste s'exprime non seulement par les étudiants radicalisés mais aussi par une partie assez importante de la société française, avec le Parti Communiste Français comme force politique influente. Dans la France de cette période, « le 'monde socialiste' se présente toujours, malgré ses vicissitudes internes, à la fois comme un adversaire ou un rival, et comme une alternative, au regard des soubresauts qui marquent les années 1970 » (Chavance, 1980, p. 7). La demande pour l'économie politique du socialisme en Union Soviétique de la part de ses dirigeants était déterminée par le fait que « les attitudes mentales des citoyens soviétiques avaient subi des changements après la deuxième guerre

mondiale. Les conditions de guerre, en dépit du régime totalitaire existant, ont ‘forcé’ les gens à réfléchir de façon critique, à prendre leurs propres décisions, et non pas seulement à espérer les ‘indications dirigeantes’ du Parti. Durant la libération de l’Europe du fascisme, les hommes soviétiques ont vu de leurs propres yeux le niveau de vie de la population des pays capitalistes <...> Après la deuxième guerre mondiale, la tâche extrêmement urgente était la justification de la suprématie du mode de vie soviétique sur le mode de vie capitaliste » (Demitcheva, 2008, p. 209). L’économie politique du socialisme devait jouer un rôle important dans cette justification.

Après la fin de la guerre, la profession des économistes était également au service de la guerre froide à l’Ouest (Amadae, 2003) et également à l’Est. La Société du Mont Pèlerin a joué un rôle important dans l’évolution de la profession des économistes dans cette direction (Mirowski, Plehwe, 2009). Elle a contribué beaucoup à la montée du néolibéralisme à l’Ouest, et en même temps à la dominance totale de l’orthodoxie dans la profession des économistes. Cela a provoqué la lutte des économistes hétérodoxes occidentaux pour leur survie. Cette lutte a reçu un nouvel élan après l’arrivée de la crise de 2007, mais pourtant l’orthodoxie économique s’est bien sortie de l’épreuve de cette crise (Mirowski, 2013). En surveillant de près le développement de la discipline économique dans la Russie contemporaine, je peux constater que la transition de l’enseignement de l’économie politique marxiste vers l’économie néoclassique a été réalisée assez facilement dans les universités russes. A mon avis, cela s’explique du fait que les enseignants économistes russes ont été habitués à enseigner une idéologie–utopie. Le passage à l’enseignement d’une autre idéologie-utopie n’a pas posé pas de gros problèmes à cause de leur grand savoir-faire dans l’enseignement idéologique. Je peux témoigner également que les économistes soviétiques n’avaient pas de contact direct avec l’objet d’étude - les acteurs -, et qu’ils avaient beaucoup de mal à comprendre la réalité économique soviétique sur la base des notions marxistes, mais ce n’était pas là leur principal objectif ; leurs livres et articles fluctuaient en fonction des décisions des congrès et des réunions plénières du Comité Central du Parti. Les décisions du Parti n’étaient pas faites sur la base des recherches des économistes, mais au contraire la tâche des économistes était de justifier et de répandre ces décisions.

Après la dissolution de l’Union Soviétique, la réorientation de la profession des économistes russes vers l’économie néoclassique, comme cela avait eu lieu un siècle avant en France, en Angleterre et aux Etats-Unis, était effectuée sous la forte influence de l’Occident et des industriels locaux. Deux nouvelles écoles supérieures économiques (universités) ont été créées à Moscou avec l’assistance de l’Occident : Ecole des hautes études en sciences économiques (Higher School of Economics) et Ecole économique russe (New Economic School). Actuellement le président de la première est le président de l’Union russe des industriels et entrepreneurs, et le dirigeant scientifique actuel de cette école a commencé sa carrière post-soviétique au sein de cette Union et à présent il est le président de la fondation « Mission libérale ». Le conseil d’administration de la deuxième école est dominé par les grands industriels et entrepreneurs russes. Ces deux écoles, surtout la première, ont déterminé les standards de l’enseignement économique universitaire adoptés par le Ministère de l’éducation et de la science de la Russie, et les autres universités ont été obligés de suivre ces

standards. D'une part, les économistes russes ne contestent pas l'enseignement des cours standards de microéconomie et de macroéconomie, mais d'autre part, certains tentent de résister en douceur à la domination de l'orthodoxie en créant une association d'économie politique avec sa revue.

3. Un projet pour la profession d'économiste (troïka discursive)

A mon avis, les activités de recherche des économistes doivent se concentrer sur *l'interprétation et la structuration des connaissances de la réalité socio-politico-économique obtenue auprès des acteurs économiques*. La profession doit partager ces connaissances structurées avec le public en alimentant la vie démocratique. En ce qui concerne leurs activités dans le domaine de la politique économique, ils doivent cesser de jouer le rôle de conseiller du prince. Il y a presque cent ans John Commons a écrit à ce sujet: « L'outsider – l'intellectuel ou le politicien – ne peut jamais atteindre la raisonnable parce qu'il ne peut jamais savoir par expérience tous les faits qui doivent être pris en compte pour définir une règle d'action <...>. La place pertinente de l'expert est celui de l'*agent* et non du *principal* <...>. Si le principal abdique et qu'un gouvernement d'experts prend sa place, le résultat n'est pas moins arbitraire et coercitif que dans toute autre forme d'autocratie. Cela peut être qualifié de "scientifique", mais c'est dissimuler au nom de la science l'ignorance des faits <...>. Seul le principal, c'est-à-dire les intérêts en question, doit décider » (Commons, 1919, pp. 176-177). La recherche des économistes doit être effectuée dans le cadre de l'approche constructiviste-discursive et doit être immergée dans la démocratie discursive (Dryzek, 1990), qui est souvent appelée démocratie délibérative (Girard, Le Goff, 2010 ; Cavalier 2011). Sans démocratie discursive (délibérative), il n'y a pas de demande d'investigations auprès des économistes qui pratiquent la recherche constructiviste-discursive, car sans démocratie délibérative, il n'y a pas de public organisé, qui devrait être le principal bénéficiaire (« consommateur ») des recherches des « économistes discursifs ». Sans démocratie délibérative, il n'y a pas d'offre d'envergure de recherche de la part des « économistes discursifs », car ils n'auront pas la possibilité de mener leurs recherches, enquêtes, et investigations ; dans les démocraties actuelles, le chercheur n'a pas d'accès aux informations nécessaires pour une recherche discursive. Ni l'économie discursive, ni la démocratie délibérative ne sont possibles sans l'éthique de la discussion (Habermas, 1992, 1997). Par conséquent, les éléments de la « troïka » - recherche discursive, démocratie délibérative et éthique de la discussion - ne peuvent exister qu'ensemble. La transition vers cette « troïka » ne peut se produire que peu à peu, très graduellement, et en fait, ce serait une transition vers une *économie de marché civilisée* (Ulrich, 2008, 2010).

Peter Ulrich a incorporé le concept de l'éthique de la discussion dans sa conception de *l'éthique économique intégrative*. Il considère la « situation idéale du discours » définie par Habermas comme communication non faussée, en tant qu'idée régulatrice de la *communauté communicative idéale*. D'après lui, cette idée n'est rien d'autre que l'interprétation du point de vue de l'éthique de la discussion du point de vue moral (Ulrich, 2008, p. 65). Ulrich indique les fondements suivants de la rationalité communicative : 1) la nécessité de l'attitude visant l'atteinte de la compréhension de tous les participants concernés, 2) leur intérêt prioritaire

dans l'action légitime, 3) leur partage de l'éthique de responsabilité, 4) le fonctionnement du discours public comme le « site » de la moralité (Ibid., pp. 67 – 78). Le premier fondement de la rationalité communicative peut être considéré comme rien d'autre que l'exigence de l'intégrité argumentationnelle (Ibid., p. 67), c'est-à-dire la nécessité *d'essayer honnêtement de comprendre les arguments de l'autre, et présenter honnêtement ses propres arguments sans imposer son propre point de vue*. Le désir *mutuel* des participants de s'influencer l'un l'autre pour atteindre leurs objectifs individuels est remplacé par le *souhait d'arriver à un accord éthiquement rationnel au moyen des arguments* (Ibid., p. 69). Le second fondement repose sur '*l'intérêt*' *éthique rationnel* basé sur la légitimité des intérêts privés ou spéciaux et leur justification en ce qui concerne la préservation de la dignité et des droits moraux inaliénables de toutes les personnes impliquées (Ibid., p. 70). Ce fondement signifie la priorité de la légitimité sur le succès. Le troisième fondement fait appel à *l'éthique de la responsabilité* qui n'a rien à voir avec le point de vue paternaliste qui n'est en fait que l'expression d'un monologue ; le concept de l'éthique de la discussion remplace ce point de vue en un concept de *dialogue responsable* entre les participants d'égal à égal. Il s'agit là de la responsabilité inconditionnelle envers ceux qui sont touchés par vos actions, et en tenant compte de leurs légitimes prétentions (Ibid., pp. 71 – 75). Le quatrième et dernier fondement, mais non le moins important, prend en compte le fait que la communication a toujours lieu dans un certain contexte institutionnel. La communauté communicative idéale avec son intégrité argumentatrice ne peut exister en dehors de ce contexte. L'exercice de *l'éthique de la discussion* dans une communauté exige l'existence préalable du *discours public comme une sphère publique illimitée impliquant tous les citoyens responsables* (Ibid., pp. 75 – 78). Il s'agit en pratique de la nécessité d'introduire la *démocratie délibérative* (Girard, Le Goff, 2010). La profession d'économiste doit développer et prôner une philosophie économique basée sur l'éthique de la discussion.

Bibliographie

- Alvesson M. and Skölder K. (2009) *Reflexive Methodology*. SAGE Publications Ltd.
- Amadae S.M. (2003) *Rationalizing Capitalist Democracy. The Cold War Origins of Rational Choice Liberalism*. Chicago : The University of Chicago Press.
- Berger P. et T. Luckmann, 1991, *The Social Construction of Reality*. London: Penguin Books.
- Berger P. et Luckmann Th. (1996). *La construction sociale de la réalité*. Paris : Armand Colin.
- Blaug M. (1994) "Why I am not a Constructivist. Confession of an Unrepentant Popperian", In Backhouse R. E. (ed.), *New Directions in Economic Methodology*, Routledge, Londres. pp. 111 – 139.
- Bloor D. (1997). *Wittgenstein, Rules and Institutions*. London; New York: Routledge.
- Burr V. (2003) *Social Constructionism*. London and New York: Routledge.
- Cavalier R. (ed.) (2011) *Approaching Deliberative Democracy: Theory and Practice*. Pittsburgh: Carnegie Mellon University Press.

- Chavance B. (1980) *Le capital socialiste. Histoire critique de l'économie politique du socialisme (1917–1954)*. Paris: Le Sycomore.
- Cohen D. (2009) *La prospérité du vice. Une introduction (inquiète à l'économie)*, Paris : Albin Michel.
- Commons J.R. (1919). *Industrial Goodwill*. New York : McGraw Hill Book Company.
- Commons J. R. (1950) *The Economics of Collective Action*. New York: The Macmillan Company.
- Demitcheva T.N. (2008) « Politicheskaya ekonomia : sootnochenie nauki i ideologii ». In : *Ideologia i nauka. Diskussii sovetskikh utchenykh serediny XX veka*. Moskva : Progress-Traditsia.
- Dewey J. (1927) *The Public and its Problems*. New York: Henry Holt & Co.
- Dryzek J.S. (1990) *Discursive Democracy: Politics, Policy, and Political Science*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Fourcade M. (2009) *Economists and Societies. Discipline and Profession in the United States, Britain, and France, 1890s to 1990s*. Princeton and Oxford : Princeton University Press.
- Furner M.O. (1975) *Advocacy & Objectivity: A Crisis in the Professionalization of American Social Science 1865-1905*. Lexington, Kentucky: University Press of Kentucky,
- Gergen K.G. (2001) *Le constructionisme social. Une introduction*. Paris : Delachaux et Niestlé.
- Girard Ch., Le Goff A. (2010). *La démocratie délibérative. Anthologie de textes fondamentaux*. Paris : Hermann.
- Goodwin C.D., 1998, “The Patrons of Economics in a Time of Transformation”, In: (Morgan and Rutherford, 1998), pp. 53 – 81.
- Grimmer-Solem E. (2003) Grimmer-Solem E. *The Rise of Historical Economics and Social Reform in Germany 1864 – 1894*. Oxford : Clarendon Press.
- Habermas J. (1984) *The Theory of Communicative Action*. Volume 1 and 2. Cambridge, UK : Polity Press. (Traduction française: Habermas J. (1987) *Théorie de l'agir communicationnel*. Tomes 1 et 2. Paris : Fayard).
- Habermas J. (1986) *Moral Consciousness and Communicative Ethics*. Cambridge: MIT Press.
- Habermas J. (1992) *De l'éthique de la discussion*. Paris: Flammarion.
- Habermas J. (1995). *Between Facts and Norms*. Cambridge: MIT Press. (Traduction française voir (Habermas, 1997)).
- Habermas J. (1997) *Droit et démocratie. Entre faits et normes*. Paris: Gallimard.
- Hands D.W. (2001) *Reflection without Rules. Economic Methodology and Contemporary Science Theory*. Cambridge and New York: Cambridge University Press.
- Harré R., Secord P.F. (1972) *The Explanation of Social Behaviour*. Totawa, New Jersey: Rowman and Littlefield.
- Harré R., Gillett G. (1994) *The Discursive Mind*. Thousand Oaks, London, New Dehli: Sage Publications.

- Hay C. (2006) "Constructivist Institutionalism", In Rhodes R.A.W., Binder S.A. et B.A. Rockman (eds.), *The Oxford Handbook of Political Institutions*, Oxford University Press, New York, p. 56 – 74.
- Hecht J. (1966). "La vie de Pierre le Pesant Seigneur de Boisgubert". In *Pierre de Boisgubert ou la naissance de l'économie politique*, volume 1. Paris: INED, pp. 121 - 244.
- Heilbroner R. L. (1971). *Les grands économistes*, Paris : Editions du Seuil.
- Kukla A. (2000) *Social Constructivism and the Philosophy of Science*. London and New York: Routledge.
- Lee F. (2009) *A History of Heterodox Economics: Challenging the Mainstream in the Twentieth Century*. London and New York : Routledge.
- Lee F. (2012) *Critical realism, grounded theory, and theory construction in heterodox economics*. Online at <http://mpra.ub.uni-muenchen.de/40341/> .
- Mirowski Ph., Plehwe D. (eds.) (2009) *The Road from Mont Pèlerin. The Making of the Neoliberal Thought Collective*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Mirowski Ph. (2013) *Never Let a Serious Crisis Go to Waste: How Neoliberalism Survived the Financial Meltdown*. London and New York : Verso.
- Mouchot C. (2003) *Méthodologie économique*. Paris : Editions du Seuil.
- Morgan M.S., Rutherford M. (eds.) (1998) *From Interwar Pluralism to Postwar Neoclassicism*, Durham and London: Duke University Press.
- Pouch T. (2001) *Les économistes français et le marxisme. Apogée et déclin d'un discours critique (1959 – 2000)*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Rutherford M. (2012) "Field, Undercover, and Participant Observers in US Labor Economics, 1900-1930". In : Harro Maas and Mary Morgan, eds., *Histories of Observation in Economics*. Supplement to volume 44, *History of Political Economy*, Durham, NC: Duke University Press.
- Sage E.M. (2009). *A Dubious Science. Political Economy and the Social Question in 19th-Century France*. New York : Peter Lang Publishing, Inc.
- Schmidt S.J. (2007) *Pour une réécriture du constructivisme*. Paris : L'Harmattan.
- Schumpeter J.A. (1983). *Histoire de l'analyse économique, I – L'âge des fondateurs*, Paris : Gallimard.
- Smith B. (2013) "Document Acts", In A. Konzelmann-Ziv, H. B. Schmid (eds.), *Institutions, Emotions, and Group Agents. Contributions to Social Ontology*, Dordrecht, Heidelberg, New York, London : Springer.
- Ulrich P. (2008) *Integrative Economic Ethics: Foundations of a Civilized Market Economy*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Ulrich P. (2010) *Zivilisierte Marktwirtschaft: Eine wirtschaftsethische Orientierung*. Bern, Stuttgart, Wien : Haupt Verlag.
- Van Langenhove L. (Ed.). (2010) *People and Society. Rom Harré and designing the social sciences*. London and New York: Routledge.
- Weintraub E.R. (1999) *Stabilizing Dynamics: Constructing Economic Knowledge*. Cambridge : Cambridge University Press.